



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et affaires administratives

Contributions de la Confédération pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver «Sion 2026»

Rapport sur les résultats de la consultation

Macolin, le 6 avril 2018

Le présent rapport est disponible en français, allemand et italien.

Table des matières

Sommaire

1. Contexte.....	3
2. Remarques préliminaires.....	3
2.1 Participation à la procédure de consultation	3
2.2 Questions posées aux participants à la consultation	3
2.3 Présentation des résultats dans le rapport de consultation	4
3. Evaluation générale du projet.....	4
4. Résultats détaillés	6
4.1 Cantons organisateurs.....	6
4.2 Autres cantons.....	8
4.3 Villes organisatrices.....	11
4.4 Partis politiques.....	12
4.5 Associations faîtières et organisations intéressées.....	14
4.6 Fédérations sportives	18
5. Annexes	21
5.1 Liste des destinataires de la consultation	21
5.2 Liste des abréviations des destinataires de la consultation.....	31

1. Contexte

Le 4 août 2017, Swiss Olympic a demandé au Conseil fédéral de soutenir la candidature «Sion 2026» et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 (Jeux d'hiver) en Suisse. Cette demande constitue l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en mars 2016 avec la décision de lancer une nouvelle candidature helvétique. Préalablement, un groupe de travail placé sous la direction du président de Swiss Olympic («TaskForce 2026») était arrivé à la conclusion que les chances de réussite d'une candidature étaient intactes malgré l'issue négative du vote grison en mars 2013, et ce, en particulier compte tenu de l'Agenda 2020 du CIO.

Le projet «Sion 2026», resté seul en course, a été évalué par la TaskForce 2026 de Swiss Olympic et soumis à l'approbation de la Commission exécutive en mars 2017. En avril 2017, le Parlement du sport (l'organe suprême de Swiss Olympic) réuni en assemblée extraordinaire a décidé de lancer une candidature «Sion 2026».

Le Conseil fédéral avait discuté pour la première fois en décembre 2016 des efforts entrepris en vue de lancer une candidature suisse pour les Jeux d'hiver 2026. Il considère que des Jeux constituent à plusieurs égards une opportunité pour la Suisse. En outre, il a reconnu qu'une manifestation sportive de cette envergure ne pourrait pas avoir lieu sans un soutien financier substantiel des pouvoirs publics.

Par sa décision du 18 octobre 2017, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'état du projet «Sion 2026» et a fixé le cadre financier général d'un soutien de la Confédération à ce projet. Dans le même temps, il a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS de lui proposer, d'ici au 15 décembre 2017, l'ouverture d'une consultation concernant le soutien du projet. La décision du Conseil fédéral était fondée sur la demande de soutien financier que Swiss Olympic lui avait adressée en août 2017 pour la candidature «Sion 2026», et sur les résultats des études de faisabilité techniques et financières.

La documentation relative à la procédure de consultation a été publiée sur le site Internet de la Chancellerie fédérale et de l'Office fédéral du sport OFSPO. Les participants à la consultation (cf. liste à l'annexe 5.1) en ont été dûment informés.

La **consultation** a pris fin le **23 mars 2018**.

2. Remarques préliminaires

2.1 Participation à la procédure de consultation

Outre les cantons, ont été invités à participer à la procédure de consultation: la CdC, la CCDJP, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national, les villes organisatrices prévues et 61 autres organisations intéressées. 139 réponses ont été reçues (de 24 cantons, la CdC, 13 villes organisatrices, 8 partis politiques, 35 organisations faîtières et autres organisations intéressées ainsi que 58 fédérations sportives).

2.2 Questions posées aux participants à la consultation

Il a été demandé aux participants à la consultation de remplir un questionnaire, qu'ils l'accompagnent ou non d'une prise de position détaillée.

Quelle est globalement votre position à l'égard de l'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse?

Etes-vous favorable à la candidature «Sion 2026» pour l'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver «Sion 2026»?

Etes-vous favorable à une participation de la Confédération à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse?

Quelles chances voyez-vous dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver pour votre secteur d'activité?

Quels risques voyez-vous dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver pour votre secteur d'activité?

2.3 Présentation des résultats dans le rapport de consultation

La plupart des participants à la consultation sont désignés par des abréviations (cf. Annexe 5.2). Pour des raisons pratiques, des abréviations ont été spécialement créées pour les institutions qui n'ont pas d'abréviation officielle ou dont l'abréviation pourrait prêter à confusion.

Six catégories de participants ont été distinguées dans le présent rapport (cantons organisateurs, autres cantons, villes organisatrices, partis politiques, organisations faïtières et autres, fédérations sportives). L'ordre dans lequel ceux-ci apparaissent au sein de chaque catégorie est purement fortuit et ne traduit en rien une appréciation du contenu de leurs commentaires.

Par cantons hôtes on entend les cantons de **VS, VD, FR, BE, GR** et **OW**, dont les installations seraient utilisées pour les Jeux olympiques et éventuellement paralympiques. Les cantons de **VS, VD, FR, BE** et **OW** sont membres de l'**association**.

3. Evaluation générale du projet

Parmi les 139 participants à la consultation, la majorité sont favorables ou très favorables à la tenue des Jeux d'hiver en Suisse. Ils appuient les contributions de la Confédération, même si c'est généralement à certaines conditions. Les cantons organisateurs **VS, VD, OW, BE, GR** limitent leur responsabilité financière. Même ses partisans considèrent que le projet comporte des risques, en particulier en termes de garantie de la sécurité et de respect du budget. Eux aussi considèrent la durabilité écologique, économique et sociale de l'événement comme cruciale. Les opposants au projet sont sceptiques à son égard ou le rejettent clairement, déplorant en particulier son insuffisante durabilité, sa taille, ses répercussions sur la nature et l'environnement, ainsi que le manque d'adhésion de la population. Il serait plus judicieux selon eux d'encourager d'autres mesures pour promouvoir le développement économique. Certains participants à la consultation considèrent que le rapport explicatif n'est pas une base de décision suffisante ou pas suffisante sur tous les points. Plusieurs réclament un projet sujet à référendum ou salueraient un référendum national. La CdC et plusieurs cantons rejettent les mesures visant à freiner l'endettement, qui auraient pour conséquence de transférer les charges de la Confédération aux cantons. Différents cantons signalent qu'il ne leur serait pas possible de redéployer leurs effectifs dans d'autres grandes manifestations (comme le Forum Économique Mondial FEM) parallèlement aux Jeux d'hiver 2026. En cas d'interruption prématurée de la candidature, l'**association** prie la Confédération de prendre en charge au pro rata (à hauteur d'un tiers) les coûts engagés jusqu'alors.

Le tableau ci-après présente les principales tendances dessinées par les réponses à la consultation.

	Sceptiques ou contre la tenue des Jeux d'hiver en Suisse	De plutôt favorables à très favorables aux Jeux d'hiver et/ou favorables à une participation de la Confédération à certaines conditions	Favorables à un référendum national
Cantons organisateurs		VS, VD, FR OW, BE, GR	OW
Autres cantons	NW, BS SZ, ZG (SG) ¹	UR, GL, SO, BL, SH, AR, AG, TG, TI, NE, JU, (SG), AI, GE, CdC	NW, BS
Villes organisatrices		Sion, Goms, Obergoms, Kandersteg, Engelberg, Fribourg, Bienne, Viège, Fiesch, Martigny, Ville de Berne, Leysin, Crans Montana	Ville de Berne
Partis politiques	PES (Verts libéraux) ² (UDC) ³ (PS) ⁴	PBD, PDC Suisse, PDC Bas-Valais, PLR (Verts libéraux)	PES, Verts libéraux, PS
Organisations faitières et organisations intéressées	vbu, pro natura ainsi que pro natura Fribourg et Vaud, CIPRA, Green- peace, Mountain Wil- derness, SSMC, LS, ATE, USS (CAS) ⁵	Suisse Tourisme, OTV, Travail.Suisse, CP, ho- telleriesuisse et hotelle- riesuisse GR, HBM et HVBO, OVT, FER-Vs, UCOVA, Gastrosuisse, association, FSG, VSPromotion, SAB, RMS, RMV	
Fédérations sportives	Amisnature	Swiss Olympic, Swiss Paralympic, ES, PluS- port, Inclusion et 52 autres associations et organisations sportives, Special Olympics	Unihockey, AmisNature

Renoncements et ralliements

Ont indiqué par écrit qu'elles renonçaient à prendre position : **FSA, association des communes, OL, CDPNP, Bern Welcome**

Les participants à la consultation suivants se rallient aux prises de position d'autres organisations: **AI** à la CdC

¹ SG n'est pas opposé aux Jeux d'hiver, il les soutiendrait à certaines conditions.

² Les Verts libéraux considèrent globalement les Jeux d'hiver comme une chance, mais trouvent que le rapport explicatif n'est pas une base de décision suffisante sur tous les points et invitent le Conseil fédéral à régler ces points dans le message.

³ L'UDC ne prend pas définitivement position pour le moment, attendant pour cela que diverses conditions soient remplies.

⁴ Le PS ne rejette pas clairement le projet sans le soutenir pour autant.

⁵ Le CAS reste neutre à l'égard des Jeux olympiques d'hiver.

4. Résultats détaillés

4.1 Cantons organisateurs

Les cantons organisateurs se disent favorables (**VS, VD, FR**) ou globalement favorables (**OW, BE, GR**) à la tenue de Jeux d'hiver en Suisse. Ils considèrent en particulier que la vitrine que cette manifestation offrirait à la Suisse serait une aubaine pour présenter sa diversité et ses valeurs au reste du monde. Seul **FR** soutient le projet sans réserve. **VS, VD, OW, BE, GR** limitent leur responsabilité financière. Certains cantons conditionnent leur soutien à des décisions parlementaires et des résultats de votations dont les dates sont déjà fixées ou doivent encore l'être.

Pour **VS**, l'héritage et la valorisation de la place économique suisse et de la qualité de vie en Suisse, en particulier, plaident pour le projet «Sion 2026». **VS** indique que dans l'arrêté fédéral concernant l'octroi d'aides financières pour des installations sportives, l'art. 2, let. b ne fait pas mention des responsabilités des responsables du projet. Cela vaut aussi pour l'art. 2, let. d de l'arrêté fédéral concernant les coûts de réalisation des Jeux olympiques. **VS** demande en outre sur quelles bases juridiques est fondée la concrétisation de l'héritage. Concernant l'héritage, **VS** demande également quels investisseurs privés sont censés remplir la condition du cofinancement massif de projets. **VS** indique que les infrastructures mentionnées dans le rapport explicatif ne correspondent plus à la planification. Selon la planification actuelle, les investissements devraient s'élever à 100 millions de francs. Les responsables du projet doivent avoir pleinement conscience de leur responsabilité car le financement de la Confédération, comme celui de **VS**, ne sera que subsidiaire. **VS** indique expressément que la ville de Sion sera seule responsable de la mise en place du village olympique, en temps et en heure, à Sion. **VS** souligne sa volonté de faire partie de l'organisation chargée de la réalisation de l'événement et de cosigner le contrat de ville hôte si le projet est approuvé lors du scrutin populaire du 10 juin 2018. **VS** souligne qu'une planification de la sécurité a été établie sur la base du rapport Hensler/Jäggi. Selon **VS**, les cantons hôtes mettent gratuitement à disposition leurs forces de police. **VS** est d'avis que c'est à la CCDJP qu'il incombera, le moment venu, de chiffrer l'engagement IKAPOL nécessaire et d'en fixer les conditions. **VS** prie la Confédération de participer à l'organisation de l'événement et de cosigner le contrat de ville hôte. Selon **VS**, la Confédération doit aussi soutenir des projets d'infrastructure, de mobilité et de technologie susceptibles d'apporter une plus-value à l'organisation des Jeux, à définir.

VD s'inquiète de la garantie de déficit et du fait que la Confédération plafonne son éventuelle contribution au déficit à 215 millions de francs. **VD** est d'avis que la Confédération devrait prendre en charge une garantie de déficit globale pour la réalisation des Jeux d'hiver. **VD** demande en outre à la Confédération d'apporter son soutien aux études de projet et à l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Leysin et Les Diablerets jusqu'en 2026. **VD** se réserve le droit de s'en remettre à des décisions parlementaires ou à des votations si la Constitution l'exige. Concernant la contribution à la candidature, le canton relève qu'elle implique notamment la prise en considération de deux sites de compétition à **VD**. Des conditions dont il n'a pas encore été formellement confirmé qu'elles sont remplies. Du point de vue de **VD**, il convient de soutenir le plus rapidement possible les mesures en faveur de la durabilité. Un héritage doit également être laissé dans les domaines de l'éducation/la formation, de la culture et de l'intégration. Selon **VD**, la Confédération doit s'engager aussi bien concrètement que financièrement dans ces domaines.

FR est favorable au projet, en particulier à l'utilisation des infrastructures existantes, et le juge viable financièrement. **FR** juge ce projet très porteur pour le tourisme et l'économie en général et part du principe qu'il peut être créateur d'emplois, aussi bien à court qu'à long terme. Le projet «Sion 2026» devrait avoir de nombreuses retombées positives dans le sport. Pour **FR**, le projet n'est pas sans risques, notamment financiers et en matière de sécurité. La solidarité intercantonale en matière de sécurité doit être clarifiée (comme lors de l'«Euro 08»). Si **FR** devenait un canton hôte, il pourrait en subir les conséquences financières en cas de déficit. Aussi suivrait-il très attentivement l'évolution des finances.

OW est globalement favorable au projet mais relève de nombreuses incertitudes autour de la sécurité et de l'attribution des Jeux d'hiver par le CIO. **OW** doute que les 2 milliards de francs budgétés soient suffisants. **OW** déplore que le processus démocratique relatif à la réalisation de Jeux d'hiver en Suisse et aux contributions fédérales soit basé sur des votations partielles au lieu d'une votation nationale, d'autant que d'après les sondages, la population rejette majoritairement la tenue des Jeux d'hiver en Suisse. Selon **OW**, il ne faut pas que la contribution de la Confédération entraîne la réduction d'autres subventions fédérales ou un transfert de charges aux cantons. Il convient de régler la prise en charge financière d'un engagement IKAPOL, le démantèlement des installations devenues inutiles et la répartition d'un éventuel déficit. Le canton se réserve le droit, selon le montant de la contribution escomptée, de demander un crédit au Conseil cantonal ou d'organiser une votation. **OW** participe aux frais de candidature sous réserve que les contributions de la Confédération, du Valais et de la ville de Sion soient approuvées. **OW** indique que l'attribution des Jeux d'hiver à la Suisse ne serait pas sans conséquence sur le projet de l'Exposition nationale suisse. Celle-ci devrait être reportée en raison de l'impossibilité de réaliser deux grandes manifestations dans un court laps de temps.

BE est globalement favorable au projet et soutient la participation de la Confédération. Les Jeux d'hiver doivent être soutenus par la Confédération et les cantons, et réalisables avec les infrastructures existantes (installations sportives, transports). L'Agenda 2020 du CIO doit être mis en œuvre efficacement. Il est crucial que le projet soit accepté par la population ainsi que par les milieux politiques et économiques. Les effets à court et à long terme des Jeux d'hiver sur les régions concernées doivent être mis en évidence. **BE** identifie des risques financiers considérables, en particulier en cas de modification de la situation sécuritaire d'ici à 2026. On ne peut exclure que, suite à des retards dans la procédure d'autorisation, l'infrastructure permanente ou temporaire requise ne puisse être mise en place en temps voulu. En septembre 2018, **BE** présentera au Grand Conseil une demande de crédit concernant une non-répercussion des coûts de sécurité sur les responsables de l'événement ou sur d'autres cantons. Cette demande de crédit devra être soumise au référendum obligatoire. Compte tenu des délais impartis, la votation ne pourra pas avoir lieu avant février 2019. **BE** prévoit de contribuer à hauteur d'un million de francs aux frais de candidature. Cet engagement financier présuppose des prestations correspondantes des autres partenaires. Le paiement de **BE** ne pourra avoir lieu qu'une fois les contributions de la Confédération approuvées par les Chambres fédérales.

GR est globalement favorable au projet mais doit rester sur la réserve, compte tenu des votations populaires de 2013 et de 2016. **GR** affirme expressément qu'il ne contribuera pas à la candidature, ne sera pas canton organisateur, ne prendra en charge aucun déficit et ne fournira pas de garantie. **GR** part du principe qu'en ce qui concerne le bob/la luge/le skeleton, la commune hôte de St-Moritz serait compétente pour mettre en place d'éventuelles infrastructures non spécifiquement olympiques dans les délais. **GR** appuie la décision de la CCDJP (assemblée d'automne 2017) concernant la répartition des coûts de sécurité non pris en charge par la Confédération. Selon cette décision, un éventuel engagement IKAPOL doit faire l'objet d'une indemnisation calculée selon le règlement en vigueur. Il salue la contribution de la Confédération aux infrastructures sportives olympiques. **GR** exprime son désaccord avec l'art. 2, let. b de cet arrêté fédéral qui fait endosser au canton la responsabilité et le risque de la réalisation. Ce risque est imputable à St-Moritz. **GR** est prêt à contribuer financièrement aux investissements nécessaires. **GR** part du principe que conformément à la page 35 du rapport de consultation, un déficit financier n'est pas uniquement l'affaire des cantons mais qu'il doit être réparti entre organismes responsables, communes et cantons. Les dates du FEM 2026 et des Jeux d'hiver 2026 doivent être soigneusement coordonnées. St-Moritz devrait parvenir à assurer la sécurité des Jeux d'hiver 2026 sur son site avec ses seuls effectifs de police. La tenue rapprochée du FEM et des Jeux d'hiver constituerait un grand défi pour **GR** et pourrait nécessiter des renforts des autres cantons.

4.2 Autres cantons

Douze cantons (**UR, GL, SO, BL, SH, AR, AG, TG, TI, NE, JU, GE**) sont favorables au projet sous réserve, pour la plupart, qu'un certain nombre de conditions soient remplies. **AI** se rallie à la prise de position de la CdC. **SG** n'est pas opposé au projet et pourrait le soutenir à certaines conditions. Les cantons de **NW** et de **BS** affichent leur scepticisme. Les cantons de **SZ** et de **ZG** rejettent le projet. **ZH** et **LU** n'ont pas fait connaître leur position.

UR salue la réalisation de ce genre de manifestations sportives d'envergure en Suisse. Pour **UR**, l'organisation de cette grande manifestation est une chance en particulier pour le tourisme et la coopération. Le canton attend des jeux durables. Il préconise un soutien de la Confédération, jugeant qu'elle doit augmenter encore son engagement financier, notamment dans le domaine de la sécurité. **UR** soutient un engagement IKAPOL, tout en mentionnant que le canton devrait alors se passer de ses forces de sécurité pendant trois bons mois. Il n'est pas possible de déployer des effectifs pour une autre grande manifestation que les Jeux d'hiver (comme le FEM) en 2026.

SZ rejette le projet, principalement pour des raisons financières. Il juge son utilité économique nettement moins importante qu'on ne le laisse entendre, pour un coût nettement plus élevé. D'autres raisons motivent également son rejet, telles que les éventuels coûts d'opportunité (à quels autres besoins pourrait-on répondre avec ces deniers publics?), le manque de soutien de la population (cf. diverses votations cantonales relatives aux grands manifestations sportives [GR, BE], mais aussi les résultats actuels de sondages d'opinion). Pour **SZ**, le projet «Sion 2026» ne fait pas figure de priorité du point de vue des coûts d'opportunité par rapport aux grands défis que posent les finances de la Confédération et aux nombreux plans d'allègement fiscal. Pour **SZ**, les risques sont principalement d'ordre financier ou liés à la sécurité, avec potentiellement des répercussions directes sur son corps de police. **SZ** rejette résolument les mesures visant à freiner l'endettement qui auraient pour conséquence de transférer les charges de la Confédération aux cantons.

NW affiche son scepticisme à l'égard de la tenue des Jeux d'hiver en Suisse, principalement en raison des importants risques économiques et écologiques qu'ils comportent. **NW** argue que de nombreux Jeux d'hiver se sont soldés par d'importants déficits et ont laissé des éléphants blancs. Pour **NW**, seule une candidature nationale «Suisse» entre en ligne de compte, à l'exclusion de toute candidature cantonale ou régionale. Pour ce canton, une légitimation démocratique par un vote populaire est indispensable aux niveaux cantonal et national. Pour **NW**, une éventuelle modification de la situation politique constitue un risque important dans la mesure où elle pourrait entraîner une nette augmentation des coûts de sécurité. Un engagement IKAPOL devrait donner lieu à une indemnisation selon les tarifs en vigueur.

GL est favorable au projet de Jeux d'hiver à condition qu'il n'engage pas de dépenses publiques excessives. **GL** relève que l'engagement de la Confédération ne doit à aucun moment entraîner une remise en question d'autres contributions fédérales versées aux cantons. Si les contributions fédérales obligeaient à mettre un frein à l'endettement, les mesures correspondantes ne devraient en aucun cas sortir du champ de la sphère fédérale. **GL** rejette résolument l'idée d'un transfert de charges aux cantons. **GL** soutient un engagement IKAPOL pour autant qu'il donne lieu à une indemnisation conformément au règlement ou à une convention «Sion 2026». La Confédération et l'organisation hôte se doivent de clarifier le financement avec les cantons organisateurs. **GL** indique que si l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2025 lui est attribuée, il ne disposera que d'une très faible marge de manœuvre pour un engagement supplémentaire dans le domaine du sport.

ZG rejette le projet «Sion 2026», qu'il trouve surdimensionné, exprime des doutes quant à sa durabilité, juge les bases de décision fournies insuffisantes et le soutien de la population hypothétique. Il conviendrait tout d'abord de résoudre des questions essentielles telles que la révision de la nouvelle péréquation financière (NPF) de manière à satisfaire le plus grand nombre. Si le projet «Sion 2026» n'est pas rejeté, **ZG** demande à titre subsidiaire que la contribution de

la Confédération ne soit plus soumise à la condition d'une mise en œuvre exemplaire des exigences de protection environnementale, de planification territoriale et de développement durable. Cette condition doit être réglementée par la loi, sous peine d'être un leurre. De plus, le contrôle du respect de ces exigences entraînerait une paperasserie importante. **ZG** signale que la participation fédérale ne doit à aucun moment amener à remettre en question des contributions fédérales versées aux cantons. Si des mesures s'avéraient nécessaires pour freiner l'endettement, elles devraient être strictement cantonnées à la sphère fédérale et ne toucher que les cantons organisateurs. Selon **ZG**, l'indemnisation pour un engagement IKAPOL doit se faire selon le règlement ou sur la base d'une convention «Sion 2026». **ZG** demande que le crédit d'engagement pour les installations sportives soit supprimé. Le canton rejette également l'habilitation qui permet au Conseil fédéral de fournir des garanties au CIO.

SO soutient le projet à condition que les cantons organisateurs y adhèrent et que les crédits nécessaires soient garantis. **SO** relève qu'un engagement de la Confédération ne doit en aucun cas entraîner une remise en question des contributions fédérales versées aux cantons. Si les contributions fédérales obligeaient à mettre un frein à l'endettement, les mesures correspondantes ne devraient en aucun cas sortir du champ de la sphère fédérale. **SO** est résolument opposé à un transfert de charges aux cantons. Selon **SO**, un engagement IKAPOL devrait être indemnisé selon le règlement ou selon une convention «Sion 2026» (tarif réduit ou prestation non facturée). Les cantons seraient libres de signer la convention «Sion 2026». La Confédération et les entités organisatrices doivent chercher une solution avec les cantons organisateurs pour financer les frais liés à IKAPOL.

BS se dit sceptique concernant la réalisation des Jeux d'hiver. Considérant que les championnats d'Europe ou du Monde offrent à la Suisse de meilleures chances de se positionner dans certaines disciplines, **BS** trouve qu'il serait plus durable et plus judicieux d'allouer les contributions fédérales à ce type d'événement. De plus, le projet est majoritairement rejeté par la population. **BS** juge disproportionnée la renonciation à une contribution fédérale de 30 millions de francs pour les WorldSkills à Bâle, comparativement au soutien fédéral dont il est ici question. **BS** soutiendrait éventuellement Sion 2026 si ce projet n'avait pas pour contrepartie la réduction des contributions à d'autres manifestations et si un référendum tout au moins facultatif était organisé. La participation à un éventuel engagement IKAPOL a été examinée. Elle devrait donner lieu à une indemnisation conformément à la convention sur les engagements de police intercantonaux.

BL soutient globalement la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse. Pour **BL**, les Jeux d'hiver sont un projet intergénérationnel qui inspire également les enfants, les adolescents et les adultes dans de nombreux autres domaines que le sport. L'organisation et la réalisation des Jeux d'hiver offrent à la Suisse une vitrine de choix sur la scène internationale et doivent laisser des standards durables pour la qualité de la place économique suisse et la qualité de vie en Suisse. Les prestations de la Confédération ne doivent cependant à aucun moment amener à remettre en question les contributions fédérales versées aux cantons. Les éventuelles mesures qui viseraient à freiner l'endettement ne doivent en aucun cas sortir du champ de la sphère fédérale. En cas d'engagement IKAPOL, **BL** pourrait difficilement, à long terme, assumer toutes ses tâches courantes et aurait du mal à garantir la sécurité. La question se pose de savoir si la police bâloise a les capacités de contribuer à l'effort à hauteur des effectifs demandés. **BL** ne peut approuver définitivement un engagement IKAPOL, le gouvernement cantonal n'ayant pas encore pris certaines décisions nécessaires pour cela.

SH soutient le projet à condition que les cantons organisateurs l'approuvent. Les Jeux d'hiver doivent être durables tant du point de vue environnemental que du point de vue de l'aménagement du territoire et pouvoir se dérouler dans les infrastructures existantes. Il convient de mettre à profit le prestige dont est auréolé «Sion 2026» pour renforcer la sportivité de la population suisse et faire progresser le sport. **SH** soutient les contributions fédérales pour autant que la participation de la Confédération ne remette pas en question d'autres subsides fédéraux destinés aux cantons. Selon **SH**, il convient de renoncer à réaliser d'autres grandes manifestations (en particulier le FEM) peu de temps avant ou après les Jeux d'hiver. **SH** n'a pas des effectifs

suffisants pour pouvoir honorer deux engagements quasi concomitants conformément à la convention IKAPOL. **SH** doit être indemnisé selon la convention IKAPOL ou sur la base d'une convention «Sion 2026» à définir.

AR est favorable à la candidature de «Sion 2026». Celle-ci doit être liée à des objectifs de développement concrets des espaces concernés afin que la durabilité du projet soit garantie. La participation fédérale ne doit à aucun moment amener à remettre en question d'autres contributions fédérales destinées aux cantons. Si, en raison des contributions fédérales pour les Jeux d'hiver, un frein à l'endettement s'imposait, les mesures correspondantes ne devraient en aucun cas sortir du champ de la sphère fédérale. **AR** est fermement opposé à l'idée d'un transfert de charges aux cantons. Le canton est d'avis que la sécurité pourrait être garantie mais que cela obligerait à limiter les prestations de sécurité de base dans tous les cantons. Il ne faudrait pas organiser les Jeux d'hiver et le FEM la même année.

SG n'est pas opposé au projet. Le canton soutient les Jeux d'hiver à condition qu'ils aient une influence considérable sur le sport populaire et qu'ils ouvrent des débouchés partout en Suisse avant, pendant et après leur déroulement. **SG** soutiendra un engagement IKAPOL si celui-ci ne se fait pas au détriment de la sécurité sur son propre territoire et qu'il est indemnisé selon le règlement. **SG** juge insuffisante une contribution de 20 % de la Confédération aux frais de police cantonale. Selon ce canton, il n'est pas possible de réaliser le FEM la même année que les Jeux d'hiver.

AG est globalement favorable aux Jeux d'hiver. Il soutient les contributions prévues par la Confédération. Les Jeux d'hiver offrent une belle occasion de créer des offres de sport et d'activité physique attrayantes, à bas seuil et accessibles à tous dans l'espace public. Les autres contributions fédérales destinées aux cantons ne doivent cependant à aucun moment être remises en question ni donner lieu à aucun transfert de charges. Concernant la sécurité, **AG** attend de la Confédération qu'elle procède à une vérification approfondie et en temps utile, des aspects de sécurité et qu'elle garantisse la sécurité de la grande manifestation principalement avec ses propres forces de sécurité. Il ne faudrait pas qu'une réduction excessive de ses effectifs empêche la police cantonale d'accomplir ses propres tâches et partant, de garantir la sécurité publique sur son propre territoire. Les prestations de sécurité de base, en particulier, doivent être garanties à tout moment dans les cantons (même si la situation sécuritaire se détériore, par ex. en cas de menace terroriste).

TG est globalement favorable à un soutien financier de la Confédération. Le canton tient beaucoup à ce que les Jeux d'hiver soient durables et non surdimensionnés et espère vivement que la Confédération, les cantons et les communes auront un retour sur investissement à la mesure de leurs dépenses. **TG** devra renoncer à environ 20 % de ses forces de police pendant plusieurs semaines. D'où des frais supplémentaires et des coupes claires dans les interventions quotidiennes. **TG** sera donc dans l'impossibilité de soutenir parallèlement d'autres grandes manifestations nécessitant un engagement IKAPOL.

TI émet un avis positif sur le projet, notamment pour ce qui est de la durabilité et de l'utilisation des installations existantes, conformément à l'Agenda 2020 du CIO. **TI** partage la vision de l'héritage propice au tourisme, à l'image de la Suisse et au développement du sport populaire. Pour **TI**, certaines infrastructures, ou plus exactement leur utilisation après les Jeux d'hiver, ne sont pas sans poser problème, notamment dans les nouveaux sports qui sont des disciplines olympiques depuis peu. Pour un engagement IKAPOL, **TI** devra être indemnisé selon le règlement ou sur la base d'une convention «Sion 2026» à définir.

NE est favorable au projet et partage le point de vue du Conseil fédéral sur sa durabilité. La Suisse devrait mettre à profit la possibilité qui s'offre à elle de réaliser des Jeux d'hiver de dimensions raisonnables dans les Alpes. Pour **NE**, le risque principal réside dans la sécurité. La collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes et tous les autres participants (police, armée, etc.) doit être optimale, tant en termes de réalisation que de financement. **NE**

mettra des effectifs à disposition pour un engagement IKAPOL. Les conditions de l'indemnisation ne sont pas encore réglées.

JU soutient l'engagement de la Confédération à la condition que les cantons organisateurs l'approuvent et que les crédits nécessaires soient garantis. Les contributions versées aux cantons dans d'autres domaines ne sauraient en aucun cas être réduites. Le cas échéant, ce serait à la Confédération qu'il incomberait de mettre en œuvre d'éventuelles mesures visant à freiner l'endettement. La clé de financement de l'engagement IKAPOL doit être définie. **JU** évoque l'Exposition nationale suisse en projet. Si les Jeux d'hiver 2026 ont lieu, celle-ci ne pourrait être montée avant 2030.

GE est globalement favorable au projet. Le canton identifie deux domaines dans lesquels il sera particulièrement impacté par celui-ci: l'hébergement et la sécurité. Si les Jeux d'hiver et le FEM se chevauchaient, l'aéroport de Genève serait soumis à une pression considérable. Pour garantir la meilleure fluidité possible des arrivées et des départs, la question de la coordination des activités de l'aéroport de Genève avec celles des aéroports de Sion et de Bern-Belp devra être abordée au cours des discussions sur les transports. **GE** est d'avis que l'axe Genève-Lausanne est déjà saturé, tant pour ce qui est du trafic ferroviaire que du trafic routier. D'importants travaux d'extension seraient nécessaires pour absorber le volume de trafic supplémentaire. Pour ce qui est de la sécurité, il faudrait que **GE** mette des forces de police à disposition pour un engagement IKAPOL. **GE** s'attend aussi à devoir prendre en charge certaines tâches de coordination supracantonales.

AI adhère globalement à la prise de position de la CdC.

La **CdC** soutient la candidature «Sion 2026» sous réserve que les cantons organisateurs l'approuvent et que les crédits nécessaires soient garantis. L'engagement de la Confédération ne doit pas se faire aux dépens des cantons dans d'autres domaines. C'est à la Confédération qu'il incombe de mettre en œuvre d'éventuelles mesures visant à freiner l'endettement. La **CdC** est fermement opposée à l'idée d'un transfert de charges aux cantons. La garantie de la sécurité a été abondamment discutée au sein de la CCDJP. Les cantons sont résolus à garantir la sécurité, et en mesure de le faire. Un engagement IKAPOL doit donner lieu à une indemnisation conformément au règlement ou sur la base d'une convention «Sion 2026» à définir. Les cantons seront libres de signer cette convention, qui prévoira un tarif réduit ou des engagements non facturés. Un éventuel engagement de la protection civile devrait être à la charge de la Confédération. Les cantons doivent être associés à la prise de décision.

4.3 Villes organisatrices

Treize des villes organisatrices envisagées ont envoyé une prise de position. Dix d'entre elles (**Sion, Kandersteg, Engelberg, Fribourg, Viège, Fiesch, Martigny, Leysin, Crans Montana Obergoms et Goms**) sont favorables et deux (**Bienne, Berne**), globalement favorables au projet. La plupart des villes organisatrices considèrent que la possibilité qui s'offre à la Suisse, aux régions et aux communes organisatrices de capter l'attention du monde entier est une chance. Elles s'attendent à ce que l'événement ait des retombées positives pour l'économie régionale en donnant une impulsion positive au tourisme, à l'hôtellerie, à la restauration, au commerce et à l'industrie, à ce qu'il favorise le développement des voies de communication et de la mobilité, et qu'il renforce également la cohésion nationale. La coopération des villes et des campagnes autour de la réalisation de l'événement pourrait améliorer leur compréhension mutuelle par-delà les barrières régionales et linguistiques.

Sion est favorable à l'organisation de jeux qui ne soient pas surdimensionnés, compte tenu des nombreuses retombées positives (finances, durabilité, etc.) qu'on peut en attendre. **Sion** soutient la participation fédérale prévue. **Sion** considère que la vitrine internationale que les Jeux offriraient à la région, le coup d'accélérateur qu'ils donneraient à certains projets, l'expérience qu'ils permettraient d'acquérir en matière d'organisation de grandes manifestations, l'héritage

durable qu'ils laisseraient à la population montagnarde, l'impulsion qu'ils donneraient au tourisme en lui permettant de dépasser sa dimension saisonnière, sans oublier la dynamisation de la communication et de la mobilité dont ils seraient porteurs, sont autant de chances qu'il s'agit de saisir.

Dans l'état actuel du projet, **Sion, Viège, Fiesch, Martigny, Obergoms et Goms** n'identifient pas de risques majeurs. Les autres villes organisatrices (**Kandersteg, Engelberg, Fribourg, Bienne, Berne, Leysin, Crans Montana**) relèvent des risques financiers et liés à la sécurité. Pour **Bienne**, la clarification complète du financement est une priorité absolue, le risque étant que les surcoûts soient compensés au détriment des cantons avec, à la clé, des répercussions au troisième niveau de l'Etat. **Bienne** attend du Conseil fédéral un concept de financement solide et cohérent et exige la pleine transparence des coûts ainsi que des standards sociaux et environnementaux élevés. **Fribourg** souligne qu'aucune autre infrastructure que celles déjà en place, en construction ou planifiées pour répondre aux besoins de la population, n'est nécessaire dans le périmètre de la ville. **Fribourg** est prêt à mettre à disposition ses propres infrastructures, son personnel municipal pour des engagements, et à fournir des effectifs en renfort à la police cantonale, le cas échéant. L'utilisation de la patinoire de Fribourg doit être directement négociée avec la propriétaire. **Engelberg** soutient le projet sous réserve d'éventuelles décisions de la commune de la vallée. Pour **Engelberg**, les Jeux d'hiver doivent être viables financièrement. **Kandersteg** soutient le projet sous réserve que la charge financière qu'il représente ne donne pas un coup d'arrêt aux investissements pendant plusieurs années et n'entraîne pas une augmentation des impôts. Le projet doit être soutenu par la Confédération et les cantons et la votation du 8 juin 2018 à **Kandersteg** doit donner un résultat positif. La pénurie d'hébergements dans le Kandertal a des répercussions sur les transports (des spectateurs, des athlètes et des médias). **Kandersteg** juge le budget d'investissement de «Sion 2026» trop bas et le crédit d'aides financières aux installations sportives insuffisant. Des investissements supplémentaires pourraient être nécessaires à Berne et à Kandersteg. Selon **Kandersteg**, il ne faut pas qu'ils soient uniquement à la charge du canton et de la commune. La ville de **Berne** saluerait une votation nationale sur la participation de la Confédération. La position de refus du Conseil fédéral sur cette question alimente le scepticisme à l'égard du projet et n'est pas le meilleur signal pour lancer un projet de cette envergure. Pour la ville de **Berne**, des zones d'ombre subsistent autour du financement, que les responsables devront s'employer à clarifier rapidement afin d'écartier tout risque de dépenses non couvertes. La ville de **Berne** évoque l'assurance, par les responsables du projet, qu'aucun surcoût du projet ne lui sera imputé en sus des coûts prévus dans le programme-cadre.

4.4 Partis politiques

Le **PBD**, le **PDC** et le **PDC du Bas-Valais** soutiennent le projet. Le **PLR** pourrait soutenir les Jeux d'hiver au Parlement si une nette majorité se dégageait en leur faveur dans le canton du Valais et dans d'autres cantons où une votation est organisée. Les **Verts libéraux** considèrent globalement les Jeux d'hiver en Suisse comme une chance mais trouvent que le rapport explicatif n'est pas une base de décision suffisante sur tous les points. Pour l'**UDC**, une prise de position définitive n'est pas possible, trop de questions étant encore sans réponse. Le **PS** ne se prononce ni pour ni contre, mais juge qu'il est contradictoire de mettre des fonds à disposition pour promouvoir cette grande manifestation à l'heure où le sport subit les restrictions budgétaires de plein fouet. Le **PES** rejette le projet.

Le **PBD** juge les Jeux d'hiver en Suisse positifs. Il les juge bénéfiques tant pour l'aura de la Suisse à l'étranger que pour le tourisme suisse et pour les régions. Selon le **PBD**, les Jeux d'hiver doivent être adaptés au cadre suisse et respecter l'impératif de durabilité. Pour lui, la réalisation de l'événement dans les infrastructures existantes et rénovées est une condition centrale. De nouvelles infrastructures ne doivent être mises en place que s'il est prouvé qu'elles seront utilisées à pleine capacité après l'événement. Selon le **PBD**, il conviendrait d'augmenter la fréquence des transports publics pendant les Jeux afin que les hôtels éloignés soient également desservis.

Le **PDC** considère l'événement comme une chance en raison de la publicité mondiale qu'il ferait à la Suisse, notamment comme destination touristique, et de l'occasion qu'il offrirait de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et de promouvoir le sport populaire et le sport d'élite. Le **PDC** rappelle les effets positifs qu'ont eus les Jeux d'hiver de 1928 et de 1948 à St-Moritz. Il soutient pleinement le projet à condition qu'il soit largement cofinancé par les cantons et les communes et que les décisions dans ce sens soient prises en temps utile. Une bonne coordination est nécessaire, et la Confédération doit assurer un suivi et une surveillance étroite. La législation suisse doit être respectée, en particulier en matière d'interdiction de la publicité. L'idée de durabilité est primordiale pour le **PDC**.

Le **PES** rejette le projet pour des raisons touristiques, environnementales et financières. Pour lui, les Jeux d'hiver ne peuvent pas répondre aux défis de la destination touristique qu'est la Suisse. Il juge l'énorme besoin d'espace, d'énergie et d'infrastructure requis pour un événement de seulement quelques semaines nocif pour l'environnement. Selon ce parti, les risques financiers de la Confédération sont transférés aux cantons. Pour lui, il est inacceptable que les modalités selon lesquelles les organisations organisatrices ou les cantons organisateurs assumeront leurs obligations à l'égard du CIO ne soient toujours pas fixées. Le **PES** exige en outre que le Conseil fédéral élabore un projet sujet à référendum, par exemple sous la forme d'une loi-cadre (comme cela est proposé dans l'initiative parlementaire 17.504).

Pour le **PVL**, les Jeux d'hiver sont une chance à certains égards mais le rapport explicatif ne constitue pas une base de décision suffisante sur tous les points. Le **PVL** demande au Conseil fédéral de combler cette lacune dans son message à destination de l'Assemblée fédérale. De plus, le **PVL** exige que les arrêtés relatifs aux crédits soient soumis à l'Assemblée fédérale sous une forme qui se prête au référendum. L'arrêté allouant le crédit pour la candidature doit en être exclu si une votation ne peut être organisée dans les délais impartis par le Comité olympique. Selon le **PVL**, les coûts occasionnés à la Confédération doivent être compensés tout au moins en partie dans le cadre du budget du **DDPS**. L'utilisation des subsides fédéraux doit être étroitement surveillée dès le début et la réalisation des Jeux approuvée par les cantons organisateurs.

L'**UDC** ne peut se prononcer définitivement sur le projet en raison du trop grand nombre de questions encore sans réponse. Pour qu'il puisse statuer, les conditions suivantes doivent être remplies: la priorité absolue doit être donnée à la défense nationale, en premier lieu à l'arrêté de planification du PAC et de la DSA. L'**UDC** considère que contrairement aux événements sportifs, la sécurité est indispensable au maintien de la liberté, de l'indépendance et du bien-être de la population suisse. Chaque candidature doit être fondée sur un vote populaire favorable dans les cantons concernés, notamment celui du Valais, dont il convient d'attendre le résultat du scrutin. L'**UDC** rejette fermement que le contribuable soit mis à contribution au-delà du crédit d'engagement global demandé de 905 millions de francs. Le Conseil fédéral doit présenter des garanties juridiquement contraignantes de ce qu'il ne pourra être tenu d'endosser aucun déficit supplémentaire.

Le **PS** ne rejette pas clairement le projet sans le soutenir pour autant. Il se veut un fervent défenseur du sport, notamment du sport populaire, et considère qu'il œuvre activement à sa promotion. Or, le sport subit des mesures d'économie qui ne vont pas dans le sens de sa promotion pour tous à long terme. Le **PS** souligne donc la contradiction entre ces mesures d'économie et la mise à disposition de moyens suffisants pour un projet de l'envergure de «Sion 2026». Selon le **PS**, les Jeux olympiques doivent avant tout être soutenus par la population concernée dans les cantons, les régions et les villes hôtes. Une approbation démocratiquement légitimée des populations concernées respectives est une condition sine qua non à cet égard. Une votation populaire au niveau fédéral se justifie également étant donné que les Jeux d'hiver requièrent aussi un important engagement financier de la Confédération. Le **PS** demande que le Conseil fédéral présente un projet sujet à référendum (cf. à ce sujet la motion Semadeni 17.4069) Pour le **PS** se pose également la question de la responsabilité de l'État. Il exige l'élaboration d'un avis juridique complet. Pour ce parti, la question se pose également de savoir sur quelle

base légale s'appuie le Conseil fédéral. S'il devait y avoir d'autres projets de cette envergure à l'avenir, le **PS** souhaite que les bases légales correspondantes en soient décrites et vérifiées.

Pour le **PLR**, le principe de Jeux d'hiver de dimensions raisonnables est intéressant et il y aurait lieu de se féliciter du retour des Jeux d'hiver dans les Alpes. Le **PLR** soutient la contribution de la Confédération aux Jeux d'hiver «Sion 2026» dans la mesure où ils sont basés sur un concept décentralisé et sur l'utilisation d'infrastructure existantes. Leurs effets sur l'économie, le tourisme et le sport feraient également bouler de neige sur d'autres secteurs. De plus, selon le **PLR**, les Jeux d'hiver pourraient renforcer l'image de la Suisse dans ces domaines et d'autres encore. Les développements en matière de sécurité, de climat politique ou de soutien de la population sont difficiles à prévoir. Selon le **PLR**, le Comité d'organisation doit assumer ses responsabilités en cas de dépassement budgétaire. Si cela se produisait, il ne serait pas pensable que la Confédération vole au secours des cantons participants. Le **PLR** pourrait soutenir les Jeux d'hiver au Parlement s'ils recueillaient une majorité de suffrages favorables dans le canton du Valais et dans d'autres cantons où une votation est organisée.

Le **PDC du Bas-Valais** soutient le projet. Les objectifs de développement durable doivent être respectés. Pour le **PDC du Bas-Valais**, il est important que les Jeux d'hiver reviennent dans les Alpes, qui les ont vus naître. Avec son Agenda 2020, le CIO soutient la transition de Jeux extrêmement chers vers des Jeux durables et non surdimensionnés. La Suisse dispose de toutes les compétences et défend les valeurs nécessaires pour organiser des Jeux d'hiver durables et modernes. Pour le **PDC du Bas-Valais**, la participation de la Confédération est une condition sine qua non, raison pour laquelle il soutient également les arrêtés fédéraux afférents.

4.5 Associations faitières et organisations intéressées

Selon **Suisse Tourisme**, l'industrie du tourisme salue l'idée de Jeux d'hiver comme vitrine mondiale des compétences clés de la Suisse en matière de sports d'hiver et d'hospitalité. **Swiss Tourisme**, l'organisation nationale de marketing et de vente pour la Suisse, est convaincu que les répercussions économiques des Jeux d'hiver iront bien au-delà du secteur du tourisme. Il est d'ores et déjà avéré que les visiteurs dépensent deux francs sur trois hors du secteur touristique. Du point de vue de **Suisse Tourisme**, les risques opérationnels sont calculables et faibles car, étant prévisibles, ils peuvent être surmontés (par exemple, problèmes de capacité d'accueil des visiteurs réguliers si les Jeux olympiques ont lieu pendant la haute saison).

OTV soutient une candidature durable et la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse, ainsi que la participation fédérale prévue. Ce projet permettrait de redynamiser le tourisme dans les régions de montagne et de moderniser les infrastructures en répondant aux besoins de nouveaux visiteurs. L'exemple des Jeux olympiques de la jeunesse 2020 à Lausanne montre comment un nouvel esprit entrepreneurial peut être insufflé. **OTV** considère que l'effet d'éviction des visiteurs réguliers et l'impact négatif qu'une réalisation insatisfaisante des Jeux d'hiver pourrait avoir sur l'image de la Suisse sont des risques potentiels.

Travail.Suisse soutient le projet à condition qu'il soit durable et que le droit du travail et les conventions collectives/contrats-cadres soient respectés. **Travail.Suisse** propose d'élaborer un pacte social contraignant pour les parties prenantes. Les contributions de la Confédération ne doivent pas entraîner de réduction d'autres prestations fédérales.

vbu refuse la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse et la participation de la Confédération à ceux-ci. **vbu** juge que sous leur forme actuelle, les Jeux d'hiver ne peuvent pas être durables. Selon lui, il faudrait pour cela un changement de mentalité radical et une refonte totale de la manifestation. Des conditions qui, pour **vbu**, ne peuvent pas être déduites des propositions relatives à la réalisation de l'événement en 2026 en Suisse.

Le **CP** soutient le projet «Sion 2026» et les contributions fédérales prévues. Pour lui, le fait que tous les aspects ne puissent pas encore être définitivement fixés huit ans avant la manifestation induit un risque financier. Les répercussions fiscales, par exemple, n'ont pas encore été examinées. Le **CP** part du principe que d'éventuels surcoûts peuvent être compensés par des recettes supplémentaires.

Pour **hotelleriesuisse**, les Jeux d'hiver offrent une chance unique de donner de nouvelles impulsions au tourisme suisse et d'améliorer la compétitivité de l'hôtellerie et du tourisme helvétiques. Les Jeux peuvent attirer durablement de nouveaux segments de clientèle et positionner la Suisse comme «pays accessible à tous». **hotelleriesuisse** juge la participation de la Confédération indispensable. Pour **hotelleriesuisse**, les risques sont d'ordre financier. Ils pourraient être minimisés grâce à des contrôles rigoureux et à un échange permanent entre les acteurs. Le risque relatif à la sécurité n'est pas évaluable à l'heure actuelle. Aussi est-il judicieux que la Confédération prévoie une marge financière. **hotelleriesuisse GR, HBM et HVBO** partagent ces vues.

RMS est très favorable à la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse. **RMS** voit dans l'événement une chance unique de renforcer le tourisme et la branche des remontées mécaniques en pleine mutation. L'organisation décentralisée des Jeux permettrait de faire des investissements durables, respectueux de l'environnement et efficaces dans l'infrastructure existante. La Suisse, et en particulier les régions alpines, ont besoin d'un projet d'envergure comme celui-ci pour donner de nouvelles impulsions au tourisme d'hiver. La participation de la Confédération et la grande expérience de la Suisse en matière d'organisation de grandes manifestations permettent de limiter les risques potentiels, financiers et liés à la sécurité. **RMV** partage cet avis.

pro natura rejette la candidature «Sion 2026» et les contributions de la Confédération. Les Jeux d'hiver ne sont pas durables et le projet «Sion 2026» prévoit différentes épreuves dans des zones protégées. Les effets sur la nature et sur le paysage sont inévitables. Les Jeux d'hiver retarderaient la nécessaire transformation structurelle de l'offre touristique en région de montagne. **pro natura** relève qu'il est spécifié dans les documents publiés par les promoteurs de l'événement que les clarifications ne sont pas encore suffisamment poussées dans différents domaines (comme les concepts des transports, de l'hébergement ou des voies d'accès aux sites de compétition). Pour **pro natura**, le risque est élevé que les Jeux d'hiver dégradent fortement le paysage et la nature. Les arguments de **pro natura Fribourg** et de **pro natura Vaud** vont dans le même sens que ceux de **pro natura**.

OVT, FER-Vs et UCOVA soutiennent les Jeux d'hiver et les contributions de la Confédération. Pour **OVT, FER-Vs et UCOVA**, les Jeux présentent de nombreux avantages: amélioration de la desserte du Valais (extension de l'autoroute, tunnel du Lötschberg), publicité, promotion de nouvelles technologies et renforcement de l'école de tourisme et de la haute école spécialisée HES. Pour **OVT**, la réalisation des Jeux d'hiver en Valais est à la fois un grand défi et une chance de développement. Selon **FER-Vs et UCOVA**, il y a à la fois un risque de dépassement budgétaire et un risque d'inflation dans les domaines de la construction, de l'hébergement et des produits de consommation.

GASTROSUISSE se prononce en faveur des Jeux d'hiver en Suisse et d'un soutien de la Confédération. L'organisation considère que les Jeux d'hiver renforceraient le tourisme à de nombreux égards. Outre leur utilité macroéconomique, ils seraient bénéfiques au secteur de la restauration. **GASTROSUISSE** considère que pour que les Jeux d'hiver puissent avoir un effet durable, les exigences suivantes doivent être remplies: prise en compte de l'artisanat local, concept d'organisation décentralisé et approche économique, durable, des infrastructures. Pour **GASTROSUISSE**, les risques résident dans le dépassement des coûts et le surinvestissement dans les infrastructures. Ceux-ci peuvent être prévenus grâce à une planification prospective et à une gestion des risques globale.

Pour **l'association**, il est crucial que la Confédération ne participe pas seulement aux frais de réalisation des Jeux d'hiver en Suisse mais aussi aux frais de candidature, à hauteur de 8 millions de francs. La Confédération doit accepter de prendre en charge un tiers des coûts déjà encourus en cas d'interruption prématurée du projet. Cet engagement est nécessaire dans la mesure où Swiss Olympic et les cantons organisateurs ne peuvent pas prendre en charge à eux seuls le risque financier. De plus, pour des raisons de trésorerie, **l'association** serait tributaire du soutien financier rapide des cantons organisateurs, de la ville de Sion, puis de la Confédération, pour pouvoir poursuivre le projet.

La **CIPRA** refuse la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse et la participation de la Confédération à ceux-ci. Elle est d'avis que sous leur forme actuelle, les Jeux d'hiver ne peuvent être ni du-

rables, ni respectueux de l'environnement, ni socialement acceptables. Les contributions fédérales prévues pourraient être employées de manière plus efficiente. En outre, selon la **CIPRA**, la population suisse est largement critique à l'égard du projet. Au risque d'incursions massives dans des zones protégées et de déboisement s'ajoute, selon elle, celui d'une utilisation des fonds à mauvais escient. La CIPRA considère que les Jeux d'hiver pourraient peser sur la cohésion nationale, en particulier s'ils ne sont pas entérinés par une votation nationale.

Greenpeace rejette globalement les Jeux d'hiver et la participation de la Confédération, considérant que sous leur forme actuelle, ceux-ci ne peuvent être une manifestation durable. Selon lui, un changement de mentalité radical et une refonte totale de la manifestation s'imposent. Des conditions qui, pour **Greenpeace**, ne peuvent pas être déduites des propositions relatives à la réalisation de l'événement en 2026 en Suisse.

Mountain Wilderness Suisse rejette la candidature à la réalisation des Jeux d'hiver «Sion 2026» et une participation de la Confédération à celle-ci. L'organisation est d'avis qu'il existe des projets nettement plus efficaces économiquement, plus durables socialement et plus respectueux de l'environnement pour promouvoir le développement économique des régions de montagne et des régions touristiques des Alpes valaisannes et des cantons avoisinants. Compte tenu de l'effort financier considérable que la réalisation des Jeux d'hiver requiert de la Confédération et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'image du pays, il est essentiel qu'ils soulèvent l'enthousiasme de la population et que le soutien de la Confédération soit soumis au Parlement sous la forme d'un projet de loi sujet à référendum.

La **SSMC** affiche son scepticisme à l'égard de l'organisation des Jeux d'hiver. Pour parvenir à arracher l'adhésion de la population, les Jeux devraient remplir l'ensemble des critères ci-après et ce, pendant toute leur durée: plafonnement obligatoire des coûts de l'ensemble des budgets de «Sion 2026»; engagements non seulement irrévocables mais aussi non subordonnés à une garantie de couverture des risques; utilisation d'installations et d'infrastructures existantes ou déjà en projet, à l'exclusion de toute autre; gestion des risques rigoureuse, claire définition des responsabilités; sécurité garantie; utilité économique mesurable, devant être chiffrée et identifiée par acteur et par secteur; mise en évidence des implications des contributions de la Confédération en termes de politique fiscale et en particulier de d'imposition. Les explications actuelles fournies par le rapport explicatif sont trop générales, de sorte que la **SSMC** ne peut s'en contenter.

La **FP** n'est pas fondamentalement opposée aux Jeux d'hiver. Elle considère cependant que sous leur forme actuelle, ceux-ci ne peuvent être une manifestation durable. Selon elle, un changement de mentalité radical et une refonte totale de la manifestation s'imposent. Des conditions qui ne sont pas réunies, de sorte que la **FP** rejette la candidature de «Sion 2026» et se prononce contre une participation de la Confédération.

La **FST** soutient la réalisation des Jeux d'hiver en 2026 en Suisse. Leur tenue offrirait une occasion unique de positionner la Suisse comme destination de vacances et de sports d'hiver sur la scène internationale et de donner de nouvelles impulsions au tourisme suisse, qui représente un important secteur économique suisse. La **FST** soutient la participation de la Confédération. Un projet de cette ampleur ne peut être mis en œuvre qu'avec le plein soutien de la Confédération, tant pour des raisons financières que pour des raisons liées à la sécurité. La Confédération contribuerait à la sécurité de la planification. La **FST** ne mentionne pas de risque.

L'**ATE** est contre la réalisation des Jeux d'hiver et rejette une participation de la Confédération. Au vu des informations disponibles, l'**ATE** juge le concept existant inadapté à l'organisation des Jeux d'hiver, dans la mesure où ceux-ci doivent être exemplaires en matière de respect de l'environnement. Selon l'**ATE**, le concept à forte densité de trafic, avec de longs trajets et la desserte d'une ville organisatrice (St-Moritz) quasi exclusivement par voie aérienne, est particulièrement discutable. Selon l'**ATE**, la feuille de route politique doit être conçue de telle manière que les décideurs politiques et la population puissent prendre leur décision sur la base du contrat de ville organisatrice, afin de pouvoir évaluer les conséquences de l'événement. La population doit se voir garantir au moins un droit de codécision facultatif sous forme de décisions sujettes à référendum.

VSPromotion soutient l'organisation des Jeux d'hiver et la participation de la Confédération. La conception supracantonale du projet «Sion 2026» est innovante et relie les régions de montagne aux villes. Les infrastructures utilisées sont majoritairement déjà existantes. Les 100 millions de francs (valeur 2026) qui permettront de soutenir des projets innovants inspirés par les Jeux d'hiver sont importants pour l'héritage.

L'**USS** rejette le projet dans les conditions actuelles. Il convient de procéder à une pesée générale de l'utilité (économique et immatérielle) et des coûts (directs et indirects). Selon l'**USS**, dans le projet «Sion 2026», plus de 52 % des dépenses globales doivent être financées par les pouvoirs publics, ce qu'elle juge discutable. L'**USS** demande ce qu'il adviendra si le financement prévu s'avère insuffisant. Les syndicats valaisans et bernois affiliés à l'USS sont très sceptiques à l'égard de la politique financière. Des conditions-cadres stables seraient mieux adaptées que des événements uniques et brefs tels que les Jeux olympiques pour promouvoir le tourisme.

Au sein de l'**Union des villes suisses**, les avis sur la réalisation des Jeux d'hiver divergent. Ses partisans (majorité) y voient une chance de consolider la réputation de la Suisse comme nation sportive et sont convaincus qu'ils auront un effet positif sur la cohésion nationale et la compréhension mutuelle des différentes parties et régions de Suisse – notamment la compréhension entre villes et campagnes. De plus, en Suisse, les Jeux d'hiver pourraient être familiaux, non surdimensionnés et financièrement viables. Les critiques voient d'un mauvais œil la mise en place, pour une très courte durée seulement, d'une énorme infrastructure qui ne pourrait être utilisée de façon durable. Ils estiment qu'il serait plus judicieux que la Suisse organise des championnats du monde ou d'Europe par discipline au lieu de Jeux olympiques. Les membres de l'**Union des villes suisses** sont tout aussi divisés à l'égard du projet «Sion 2026» et de la participation de la Confédération à celui-ci.

Pour le **SAB**, il ne faut pas que les Jeux d'hiver n'aient d'autres finalité qu'eux-mêmes, à l'instar de toute grande manifestation sportive. Il est urgent de faire passer les perspectives de développement à long terme et les améliorations durables pour les régions de montagne au premier plan. Cela signifie qu'il est nécessaire de montrer, dès le début de la planification, de quelle manière les Jeux d'hiver sont censés contribuer à la réalisation de ces objectifs supérieurs. Cette exigence concerne, d'une part, l'association «Sion 2026», compétente pour l'élaboration et la conception de la candidature, en collaboration avec Swiss Olympic. D'autre part, le projet du Conseil fédéral devrait également mentionner des objectifs de développement positifs pour les espaces alpins et indiquer les éléments clés qui en découlent pour l'organisation des Jeux d'hiver. Le **SAB** cite comme point de départ possible de cette planification les défis que le Conseil fédéral a mentionnés dans son rapport sur la politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne. Le **SAB** demande que les modifications suivantes soient encore apportées au projet: meilleure adéquation entre les Jeux d'hiver et objectifs de développement concrets pour les espaces alpins; limitation de la responsabilité financière des cantons et des communes organisatrices aux mesures touchant aux infrastructures; clarification de la participation des cantons aux coûts de sécurité; crédit d'engagement distinct pour l'héritage olympique avec objectifs de développement concrets et catalogue de mesures.

Le **CAS** est neutre par rapport à la candidature olympique «Sion 2026». Il se mobilise à la fois pour la relève et le sport d'élite et pour un développement durable et la préservation des régions de montagne. Ces objectifs sont difficilement conciliables dans le cadre des Jeux olympiques. Le **CAS** est en porte-à-faux entre le désir de voir inclure dans le programme des Jeux olympiques des disciplines telles que l'escalade, le ski-alpinisme ou l'escalade sur glace, et les nombreux arguments qui plaident contre la tenue de Jeux d'hiver dans les Alpes. C'est ce qui le met dans l'impossibilité de prendre position pour ou contre une candidature «Sion 2026». Il ne participe pas à l'élaboration de celle-ci et ne siège pas dans les commissions qui la défendent ou la combattent. De plus, il ne se prononce pas sur les contributions fédérales ni sur la votation en Valais.

4.6 Fédérations sportives

Swiss Olympic, fédération faîtière du sport organisé de droit privé en Suisse, relève que derrière ce concept des Jeux d'hiver, se cache le sport suisse. Selon **Swiss Olympic**, la Suisse a besoin, dans les dix prochaines années, d'un projet intergénérationnel comme les Jeux d'hiver. **Swiss Olympic** est convaincu que le dossier de candidature couvre les principaux points critiques de la candidature de la Suisse aux Jeux olympiques et propose des pistes de solutions constructives. Les fédérations sportives suisses aspirent à des Jeux d'hiver dont les effets dans le domaine du sport ne puissent être durables que s'ils apportent une plus-value comparable dans les domaines social, économique, touristique, de la formation et de l'environnement. Les Jeux d'hiver sont bien plus qu'une simple manifestation sportive: ils sont un projet intergénérationnel, une source d'inspiration qui dépasse largement le domaine du sport pour les enfants, les adolescents et les adultes, une grande chance pour la Suisse. Ils peuvent servir de catalyseur à la Suisse pour relever les défis économiques, sociaux et écologiques à venir et pour attirer l'attention des milliards de spectateurs sur la beauté et les compétences de notre pays. Les Jeux d'hiver constituent en outre une plate-forme sans pareil pour promouvoir le sport populaire et pour motiver des millions de personnes à pratiquer ou à pratiquer encore plus intensément l'activité physique, à faire du sport, et à utiliser plus encore les excellentes installations sportives qu'abritent les montagnes et le reste du territoire suisse. Les Jeux d'hiver peuvent par exemple susciter la création d'offres de sport et d'activité physique attractives, à bas seuil et accessibles dans l'espace public. Ils peuvent également permettre d'institutionnaliser les études sur la compatibilité des nouveaux ensembles d'habitation avec l'activité physique, de renforcer la promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine sur le lieu de travail, ainsi que la promotion du sport à tous les âges de la vie, jusqu'au quatrième âge. **Swiss Olympic** voit également dans les Jeux d'hiver une formidable occasion d'accroître le prestige du sport de la relève et du sport d'élite dans notre pays, d'améliorer les conditions-cadres dont jouissent les athlètes ainsi que de motiver et d'inspirer toute une génération de jeunes sportifs. Aucun sportif au monde n'a de plus grand rêve que de pouvoir disputer des Jeux olympiques dans son propre pays. Les médailles sont loin d'être le seul enjeu. Chaque talent sportif est un atout pour notre pays, pour la société suisse, quels que soient ses succès sportifs. Les sportifs talentueux apprennent très tôt à rester mobilisés autour d'un objectif, à être structurés et performants. Ils apprennent à côtoyer des gens issus d'autres cultures et à prendre des responsabilités. Ils se fixent des objectifs à long terme et ne se dispersent pas. Autant de qualités qui leur permettent d'assumer des responsabilités au sein de la société, une fois leur carrière sportive terminée, contribuant ainsi au succès de notre pays. **Swiss Olympic** préconise la participation de la Confédération aux Jeux d'hiver sans relever de risques.

Swiss Paralympic partage l'avis de Swiss Olympic. De plus, selon **Swiss Paralympic**, les Jeux paralympiques offrent différentes possibilités d'améliorer et de renforcer encore la participation des personnes handicapées à la vie sociale et en particulier sportive. En 2014, la Suisse a décidé d'adhérer à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). La mise en œuvre de ses grands axes tant par les autorités que par les institutions ne va pas sans difficultés. Les Jeux paralympiques peuvent avoir une fonction de catalyseur à cet égard et ouvrir la voie à une société plus inclusive, au-delà du domaine du sport. Cela étant, ils offrent aussi une chance unique au handisport et au sport paralympique de présenter les performances et le potentiel de leurs athlètes à un vaste public local. Gage d'une bien meilleure couverture médiatique, la tenue des Jeux à domicile pourrait modifier complètement la perception du sport paralympique, comme cela a par exemple été le cas lors des Jeux paralympiques d'été 2012 en Angleterre. **Swiss Paralympic** salue et soutient l'engagement de la Confédération sans mentionner de risques.

L'**ASP** soutient le projet pour les mêmes raisons que Swiss Olympic. Elle salue la candidature de la Suisse et se dit convaincue que la réalisation des Jeux paralympiques permettra de mieux sensibiliser la population suisse aux enjeux du handisport et du sport en chaise roulante et, plus généralement, aux diverses préoccupations des personnes handicapées et aux modalités de leur intégration dans la société. Pour l'**ASP**, le soutien de la Confédération est primordial et doit être salué.

PluSport partage globalement les vues de Swiss Paralympic, ajoutant que les Jeux d'hiver vont dans le sens des efforts visant à élargir encore l'accès des personnes en situation de handicap aux transports publics. Il s'agit là d'une préoccupation majeure pour **PluSport** qui y voit une condition de base pour permettre à ces personnes de faire du sport et d'avoir une vie sociale. Pour **PluSport**, l'Agenda 2020 offre une chance unique de revenir aux valeurs fondatrices du sport et des Jeux olympiques. Il peut contribuer à renouveler le sport comme miroir de la société et à renforcer sa fonction de modèle. Pour ce faire, il faut cependant que cette nouvelle orientation soit rapidement mise en œuvre par les organisateurs (villes hôtes), de manière exemplaire et crédible. Selon **PluSport**, la Suisse, forte de ses fondements démocratiques, de sa tradition de précision et de ses structures transparentes, pourrait jouer un rôle pionnier dans ce renouvellement. **Inclusion** préconise une participation de la Confédération et renvoie à la prise de position de **PluSport**.

Procap s'exprime de manière identique à **Swiss Paralympic** et à **PluSport** et soutient la participation de la Confédération.

Special Olympics soutient la candidature à condition qu'elle ne bénéficie pas exclusivement aux sportifs non handicapés (athlètes olympiques) ou handicapés moteurs. Pour **Special Olympics**, il faut obligatoirement que ce projet permette également de renforcer l'égalité de traitement et l'acceptation des athlètes handicapés mentaux, ainsi que la considération dont ils jouissent. **Special Olympics** préconise une participation de la Confédération à condition que des offres (sportives) de grande qualité soient proposées aux handicapés mentaux, aussi bien en amont que dans le cadre de la manifestation, leur permettant d'exprimer leur volonté de s'intégrer dans la société.

L'**Initiative sports de neige** voit dans «Sion 2026» une occasion unique de renforcer le tourisme hivernal, de poursuivre le développement du tourisme et de générer de nouvelles impulsions sur l'ensemble du territoire suisse. Les sports d'hiver sont un bien culturel suisse et devraient être enseignés à l'école obligatoire. Selon l'**Initiative sports de neige**, le renforcement des sports d'hiver aurait des retombées économiques bénéfiques, en particulier dans les régions alpines et rurales. Il est important que la population, et plus particulièrement les élèves, aient une activité physique en plein air en hiver. Ils peuvent déjà y être encouragés en amont des Jeux d'hiver.

Selon le **Musée du sport**, un événement de l'ampleur des Jeux d'hiver qui se déploie sur plusieurs villes organisatrices s'inscrira inévitablement dans l'héritage culturel de la Suisse et acquerra une dimension historique, sociale, artistique, économique et scientifique, comme témoignage de la force créatrice humaine. Le **Musée du sport** rappelle l'exemple de Los Angeles 1984, le plus grand succès de l'histoire des Jeux olympiques à ce jour du point de vue financier et du point de vue de la durabilité. À travers LA Foundation 1984 a été créée une institution qui fonctionne comme «centre de connaissances», pérennise l'héritage et remplit une fonction essentielle de collecteur de savoir. Le **Musée du sport** préconise une participation de la Confédération.

Les fédérations sportives suivantes sont du même avis que Swiss Olympic: **ASF, Kickboxverband, FSG, Pentathlon, Fencing, SFFS, BadmintonS, SSCHV, AeCS, SA, Volley, FMS, SSV, SHSV, FSB, SIS, Sailing, FSSE, SPA, FSV, ASG, Endurance, FSCK, Eisstockverband, FSVL, FSJ, Squash, SwissTopSport, Wrestling, SASP, Sliding, Sportunion, Curling, TableSoccer, Wushu, TableTennis, SIHF, SwissCoach, Minigolf, Tennis, Triathlon, Swiss-Ski, ZKV.**

Volley s'attend en outre à ce que la manifestation ait déjà des effets positifs tangibles dans les sept années qui précéderont sa réalisation. **Volley** semble très attaché à une sorte d'«héritage anticipé» consistant dans la sensibilisation de vastes pans de la population sur l'ensemble du territoire suisse. La **FST** juge en outre judicieuse la répartition des coûts de candidature à raison d'un tiers respectivement entre la Confédération, les communes et les cantons organisateurs, et

Swiss Olympic. Cette répartition doit rester valable en cas d'interruption de la candidature avant octobre 2019. La **SPA** invoque le courant international qui vise à rétablir le polo sur neige comme discipline olympique lors des Jeux de Pékin 2022. Si ces efforts aboutissent, une épreuve de sport équestre, dont St-Moritz abrite déjà un centre très prestigieux, sera inscrite au programme des Jeux en 2026. La **FSV** rappelle que les Jeux d'hiver ne doivent pas avoir d'effet d'éviction à l'égard des sports d'été. Ils ne doivent pas priver le sport de ressources, financières ou autres, destinées à la promotion du sport, à la réalisation de manifestations sportives ou à la construction d'installations sportives (**FSCK, ASF, FSVL, Unihockey, Cycling** et **TableTennis** partagent cet avis). **Swiss-Ski** trouve que les villes organisatrices mentionnées sont un bon choix, ainsi que les sports et les disciplines qui leur ont été attribués. **Swiss-Ski** considère qu'il est extrêmement positif de poursuivre le développement de ces sites en les adaptant aux exigences olympiques.

Selon **Unihockey**, l'octroi d'une contribution fédérale aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver est une bonne chose. **Unihockey** s'attend à ce que les organisateurs des Jeux paralympiques soient dûment associés à la communication et espère que tous les efforts seront faits pour offrir à cette partie de l'événement la vaste couverture médiatique qu'il est en droit d'attendre en Suisse. **Unihockey** déplore que les arrêtés fédéraux ne soient pas soumis à un référendum national, considérant qu'une chance unique de légitimer largement ce beau projet est ainsi perdue.

Pour **ASMAS**, les Jeux d'hiver ouvrent de très intéressantes perspectives de promotion du sport populaire hivernal, de développement du tourisme suisse et de l'économie régionale, et notamment du commerce de sport suisse, à long terme.

Amisnature est critique à l'égard de la réalisation des Jeux d'hiver en Suisse. Il les soutiendrait à condition d'avoir l'assurance qu'ils sont durables, respectueux de l'environnement et socialement acceptables sous leur forme et leur format actuel. Selon **Amisnature**, on peut se demander si les fonds alloués ne pourraient pas être employés plus judicieusement. On peut douter que le CIO soit un partenaire adéquat pour avancer dans le domaine très controversée du tourisme durable, en particulier du tourisme d'hiver. Outre les risques écologiques et financiers, **Amisnature** considère que le ressenti de la population, très largement critique à l'égard des Jeux olympiques, est insuffisamment pris en compte. En l'absence d'adhésion populaire, les Jeux d'hiver pèseraient sur la cohésion nationale, surtout s'ils ne sont pas entérinés par une votation nationale.

Certaines fédérations sportives identifient des risques. Pour **FSG**: notamment celui de l'échec financier – qui se répercuterait sur les contribuables –, le risque d'exigences démesurées de la part du CIO – qui seraient néfastes pour le développement des infrastructures, de l'environnement et du développement économique –, et le risque qu'il soit impossible de financer d'autres projets et fédérations sportives en cas d'échec financier. Selon l'**AeCS**, les engagements financiers des cantons participants et de la Confédération doivent être irrévocables, un controlling doit être effectué par l'Administration fédérale des finances et les services administratifs des cantons, et les coûts doivent être strictement plafonnés, en concertation avec l'ensemble des participants (Confédération, cantons, communes et comité d'organisation). **SA** voit la candidature «Sion 2026» comme un banc d'essai susceptible d'ouvrir la voie au mouvement olympique. Le risque est toutefois qu'à long terme, les fonds alloués au sport suisse soient concentrés sur le sport d'hiver. Pour **Volley**, les risques naturels (comme les chutes de neige de janvier 2018) et la sécurité sont un risque. Tous les «Venue Use Agreements» («competition sites» et «non competition sites») doivent obligatoirement être signés avant l'attribution des Jeux d'hiver, afin d'éviter que des infrastructures ne soient louées le plus cher possible à l'organisation chargée de la réalisation des Jeux.

5. Annexes

5.1 Liste des destinataires de la consultation

Kantone / Cantons / Cantoni

Staatskanzlei des Kantons Zürich	Neumühlequai 10 Postfach 8090 Zürich
Staatskanzlei des Kantons Bern	Postgasse 68 3000 Bern 8
Staatskanzlei des Kantons Luzern	Bahnhofstrasse 15 6002 Luzern
Standeskanzlei des Kantons Uri	Rathausplatz 1 6460 Altdorf
Staatskanzlei des Kantons Schwyz	Regierungsgebäude Bahnhofstrasse 9 Postfach 1260 6431 Schwyz
Staatskanzlei des Kantons Obwalden	Rathaus 6061 Sarnen
Staatskanzlei des Kantons Nidwalden	Dorfplatz 2 Postfach 1246 6371 Stans
Staatskanzlei des Kantons Glarus	Rathaus 8750 Glarus
Staatskanzlei des Kantons Zug	Seestrasse 2 Regierungsgebäude am Postplatz 6300 Zug
Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg	Rue des Chanoines 17 1701 Fribourg
Staatskanzlei des Kantons Solothurn	Rathaus Barfüssergasse 24 4509 Solothurn
Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt	Marktplatz 9 4001 Basel
Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft	Regierungsgebäude Rathausstrasse 2 4410 Liestal
Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen	Beckenstube 7 8200 Schaffhausen

Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden	Regierungsgebäude 9102 Herisau
Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden	Marktgasse 2 9050 Appenzell
Staatskanzlei des Kantons St. Gallen	Regierungsgebäude 9001 St. Gallen
Standeskanzlei des Kantons Graubünden	Reichsgasse 35 7001 Chur
Staatskanzlei des Kantons Aargau	Regierungsgebäude 5001 Aarau
Staatskanzlei des Kantons Thurgau	Regierungsgebäude Zürcherstrasse 188 8510 Frauenfeld
Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino	Palazzo delle Orsoline 6501 Bellinzona
Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud	Place du Château 4 1014 Lausanne
Chancellerie d'Etat du Canton du Valais	Planta 3 1950 Sion
Chancellerie d'Etat du Canton de Neuchâtel	Le Château Rue de la Collégiale 12 2000 Neuchâtel
Chancellerie d'Etat du Canton de Genève	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3
Chancellerie d'Etat du Canton du Jura	2, rue de l'Hôpital 2800 Delémont
Konferenz der Kantonsregierungen (KdK) Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) Conferenza dei Governi cantonali (CdC)	Sekretariat Haus der Kantone Speichergasse 6 Postfach 3001 Bern
Konferenz der kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und –direktoren (KKJPD) Conférence des directrices et directeurs	Haus der Kantone Speichergasse 6 Case postale

**In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques représentés
à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell' Assemblea federale**

Bürgerlich-Demokratische Partei BDP Parti bourgeois-démocratique PBD Partito borghese democratico PBD	Postfach 119 3000 Bern 6
Christlichdemokratische Volkspartei CVP Parti démocrate-chrétien PDC Partito popolare democratico PPD	Generalsekretariat Hirschengraben 9 Postfach 3001 Bern
Christlich-soziale Partei Obwalden csp-ow	Frau Linda Hofmann St. Antonistrasse 9 6060 Sarnen
Christlichsoziale Volkspartei Oberwallis	CSPO Geschäftsstelle Postfach 132 3930 Viège
Evangelische Volkspartei der Schweiz EVP Parti évangélique suisse PEV Partito evangelico svizzero PEV	Nägeligasse 9 Postfach 3001 Bern
FDP. Die Liberalen PLR. Les Libéraux-Radicaux PLR.I Liberali Radicali	Generalsekretariat Neuengasse 20 Postfach 3001 Bern
Grüne Partei der Schweiz GPS Parti écologiste suisse PES Partito ecologista svizzero PES	Waisenhausplatz 21 3011 Bern
Grünliberale Partei glp Parti vert'libéral pvl	Laupenstrasse 2 3008 Bern
Lega dei Ticinesi (Lega)	Via Monte Boglia 3 Case postale 4562 6904 Lugano
Mouvement Citoyens Genevois (MCG)	Rue Camille-Martin 1203 Genève
Partei der Arbeit PDA Parti suisse du travail PST	Rotwandstrasse 65 8004 Zürich
Schweizerische Volkspartei SVP Union Démocratique du Centre UDC Unione Democratica di Centro UDC	Generalsekretariat Postfach 8252 3001 Bern

Sozialdemokratische Partei der Schweiz SPS Parti socialiste suisse PSS Partito socialista svizzero PSS	Zentralsekretariat Theaterplatz 4 Postfach 3001 Bern
--	---

Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni delle città e delle regioni di montagna

Schweizerischer Gemeindeverband Association des Communes Suisses	Laupenstrasse 35 3008 Bern
Schweizerischer Städteverband Union des villes suisses	Monbijoustrasse 8 Postfach 3001 Bern
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete Groupement suisse pour les régions de montagne	Seilerstrasse 4 Postfach 3001 Bern

Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali dell'economia

economiesuisse Verband der Schweizer Unternehmen Fédération des entreprises suisses Federazione delle imprese svizzere Swiss business federation	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich
Schweizerischer Gewerbeverband (SGV) Union suisse des arts et métiers (USAM) Unione svizzera delle arti e mestieri (USAM)	Schwarztorstrasse 26 Postfach 3001 Bern
Schweizerischer Arbeitgeberversand Union patronale suisse Unione svizzera degli imprenditori	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich
Schweiz. Bauernverband (SBV) Union suisse des paysans (USP) Unione svizzera dei contadini (USC)	Laurstrasse 10 5201 Brugg
Schweizerische Bankiervereinigung (SBV) Association suisse des banquiers (ASB) Associazione svizzera dei banchieri (ASB) Swiss Bankers Association	Postfach 4182 4002 Basel
Schweiz. Gewerkschaftsbund (SGB) Union syndicale suisse (USS) Unione sindacale svizzera (USS)	Monbijoustrasse 61 Postfach 3000 Bern 23
Kaufmännischer Verband Schweiz Société suisse des employés de commerce Società svizzera degli impiegati di commercio	Hans-Huber-Strasse 4 Postfach 1853 8027 Zürich

Travail.Suisse	Hopfenweg 21 Postfach 5775 3001 Bern
----------------	--

Interessierte Organisationen / organisations concernées / ambienti interessati

Association Suisse des Services des sports (ASSS)	c/o Sébastien Reymond, Impasse Jolimont 9 1530 Payerne
Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Sportämter (ASSA)	Sportamt der Stadt Bern, Effingerstrasse 21 Postfach 8125 3001 Bern
Swiss Olympic Association	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen b. Bern
Swiss Ice Hockey Federation	Flughofstrasse 50 CH-8152 Glattbrugg
Swiss Ski	Haus des Skisports Worbstrasse 52 Postfach 252 3074 Muri b. Bern
Swisscurling Association	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Ice Skating	c/o Swiss Olympic Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Sliding	Zürichstrasse 74 8340 Hinwil
Swiss Athletics	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Orienteering	Reiserstrasse 75 4600 Olten
Schweizerischer Verband für Pferdesport Fédération Suisse des Sports Equestres	Papiermühlestrasse 40H 3000 Bern 22
Swiss Cycling	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen

Swiss Sailing	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Schweizerischer Fussballverband SFV Association Suisse de Football (ASF)	Haus des Schweizer Fussballs Worbstrasse 48 3074 Muri
Swiss Swimming	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Tennis	Roger-Federer-Allee 1 2504 Biel
Swiss Triathlon	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Schweizerischer Turnverband STV Fédération suisse de gymnastique FSG	Geschäftsstelle Bahnhofstrasse 38 5001 Aarau
Schweizerischer Judo & Ju-Jitsu Verband Fédération suisse de Judo & Ju-Jitsu	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Schweizer Schiesssportverband SSV Fédération sportive suisse de tir FST	Lidostrasse 6 6006 Luzern
Swiss Volley	Schwarzenburgstrasse 47 3007 Bern
Swiss Fencing	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Schweizerischer Handball-Verband Fédération Suisse de Handball	Tannwaldstrasse 2 Postfach 1750 4600 Olten
Schweizerischer Ruderverband SRV Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron FSSA	Brünigstrasse 182a 6060 Sarnen
Swiss Unihockey	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen

Swiss Paralympic	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen b. Bern
PLUSPORT Behindertensport Schweiz Sport Handicap Suisse	Chriesbaumstrasse 6 8604 Volketswil
Schweizer Paraplegiker Vereinigung	Kantonsstrasse 40 6207 Nottwil
procap	Froburgstrasse 4 4601 Olten
Pro infirmis	Feldeggstrasse 71 Postfach 1332 8032 Zürich
Schweizer Alpen-Club SAC Club Alpin Suisse CAS	Monbijoustrasse 61 Postfach 3000 Bern 14
Schweizer Tourismus-Verband STV Fédération suisse du tourisme FST	Finkenhübelweg 11 Postfach 3001 Bern
Schweiz Tourismus Suisse Tourisme	Tödistrasse 7 8027 Zürich
Graubünden Ferien	Alexanderstrasse 24 7001 Chur
Valais/Wallis Promotion	Rue Pré Fleuri 6 Postfach 1469 1951 Sion
Bern Welcome	Amthausgasse 4 3001 Bern
Freiburger Tourismusverband	Route de la Glâne 107 Postfach 1560 1701 Fribourg
Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV)	Avenue d'Ouchy 60 Case Postale 1125 1001 Lausanne

GastroSuisse	Blumenfeldstrasse 20 8046 Zürich
hotelleriesuisse	Monbijoustrasse 130 Postfach 3001 Bern
Verband öffentlicher Verkehr VÖV Union des transports publics UTP	Dählhölzliweg 12 3000 Bern 6
Touring Club Schweiz (TCS) Touring Club Suisse (TCS)	Chemin de Blandonnet 4 1214 Vernier
Automobil Club der Schweiz (ACS) Automobile Club de Suisse (ACS)	Wasserwerkstrasse 39 3000 Bern 13
Verkehrs-Club der Schweiz (VCS)	Aarberggasse 61 3011 Bern
Konferenz der Beauftragten für Natur- und Landschafts- schutz (KBNL) Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDPNP)	c/o ARNAL AG Kasernenstrasse 39A 9100 Herisau
Konferenz der Vorsteher der Umweltschutzämter der Schweiz (KVU) Conférence des chefs des services de la protection de l'en- vironnement (CCE)	Haus der Kantone Speichergasse 6 3000 Bern 7
Fachverband Schweizer RaumplanerInnen (FSU) Fédération suisse des urbanistes (FSU)	Alexanderstrasse 38 Postfach 216 7001 Chur
Schweizerische Vereinigung für Landesplanung (VLP-AS- PAN) Association suisse pour l'aménagement du territoire (VLP- ASPAN)	Sulgenrain 20 3007 Bern
Schweizer Heimatschutz (SHS) Patrimoine suisse	Villa Patumbah Zollikerstrasse 128 8008 Zürich
BirdLife Schweiz BirdLife Suisse	Wiedingstrasse 78 8045 Zürich
CIPRA Schweiz CIPRA Suisse	Schwengiweg 27 4438 Langenbruck
Naturfreunde Schweiz Amis de la Nature Suisse	Pavillonweg 3 3012 Bern

Pro natura	Postfach 4018 Basel
WWF Schweiz WWF Suisse	Hohlstrasse 10 Postfach 8010 Zürich
Greenpeace Schweiz Greenpeace Suisse	Badenerstrasse 171 Postfach 9320 8036 Zürich
Schweizerischer Verband der Umweltfachleute (SVU) Association suisse des professionnels de l'environnement (asep)	Brunngasse 60 Postfach 3000 Bern 8
Stiftung Landschaftsschutz Schweiz (SL) Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP)	Schwarzenburgstrasse 11 3007 Bern
Stiftung Natur und Wirtschaft Fondation Nature & Economie	Mühlenplatz 4 6004 Luzern
Umweltallianz Alliance-Environnement	Postgasse 15 Postfach 817 3000 Bern
Aqua Viva (vormals Rheinaubund)	Weinsteig 192 Postfach 1157 8201 Schaffhausen
Allianz Gesunde Schweiz Alliance pour la santé en Suisse	c/o Public Health Schweiz Dufourstrasse 30 3005 Bern
Commune de Crans-Montana	Administration communale Avenue de la Gare 20 Case postale 308 3963 Crans-Montana
Commune de Vex	Administration communale Case postale 79 1981 Vex
Commune de Leysin	Maison de Commune Rue du Village 39 1854 Leysin
Ville de Sion	Hôtel de Ville Grand-Pont 12 1950 Sion

Gemeinde Ulrichen/Goms	Gemeinde Obergoms Bahnhofstrasse 1 3988 Obergesteln
Commune d'Ormont-Dessus	Administration communale Rue de la Gare 1 1865 Les Diablerets
Gemeinde Kandersteg	Gemeindeverwaltung Aeussere Dorfstrasse 26 Postfach 114 3718 Kandersteg
Gemeinde Engelberg	Gemeindeverwaltung Dorfstrasse 1 Postfach 158 6391 Engelberg
Ville de Berne	Ville de Berne Präsidialdirektion Junkerngasse 47 Postfach 3000 Bern 8
Ville de Fribourg	Ville de Fribourg Maison de Ville Place de l'Hôtel de Ville 3 1700 Fribourg
Stadt Biel	Stadt Biel Präsidialdirektion Mühlebrücke 5 2501 Biel
Ville de Lausanne	Secrétariat général de la Direction / Sécurité et économie Rue de Port-Franc 18 Case postale 5354 1002 Lausanne
Commune d'Aigle	Commune d'Aigle Hôtel de Ville Place du Marché 1 1860 Aigle
Gemeinde Viège	Gemeinde Viège St. Martinplatz 1 3930 Viège
Gemeinde St. Moritz	Gemeinde St. Moritz Via Maistra 12 7500 St. Moritz

5.2 Liste des abréviations des destinataires de la consultation

Cantons	
Conférence des gouvernements cantonaux	CdC
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police	CCDJP
Parti bourgeois-démocratique	PBD
Parti démocrate-chrétien	PDC
PLR. Les Libéraux-Radicaux	PLR
Parti écologiste suisse	PES
Parti vert'libéral	PVL
Union Démocratique du Centre	UDC
Parti socialiste suisse	PSS
Association des Communes suisses	Communes suisses
Union des villes suisses	UVS
Groupement suisse pour les régions de montagne	SAB
Union suisse des arts et métiers	USAM
Union patronale suisse	UPS
Vereinigung Bündner Umweltorganisationen	vbu
Union syndicale suisse	USS
Centre Patronal	CP
Travail.Suisse	Travail.Suisse
hotelleriesuisse Graubünden	hotelleriesuisse GR
Remontées Mécaniques Suisse	RMS
Swiss Olympic	Swiss Olympic
Fédération motocycliste Suisse	FMS
Swiss Ice Hockey Federation	SIHF
Swiss Polo Association	SPA
Sportunion Schweiz	Sportunion
Club Alpin Suisse	CAS
Swiss-Ski	Swiss-Ski
Swiss Wrestling Federation	Wrestling
Swisscurling Association	Curling

Swiss Ice Skating	SIS
Swiss Badminton	BadmintonS
Swiss Sliding	Sliding
Swiss Athletics	SA
Swiss Swimming	SSCHV
Swiss Squash	Squash
Schweizerischer Eisstockverband	Eisstockverband
Swiss Coach	SwissCoach
Pentathlon Suisse	Pentathlon
Swiss Orienteering	OL
Swiss Wushu	Wushu
Fédération Suisse des Sports Equestres	FSSE
Swiss Cycling	Cycling
SwissTopSport	SwissTopSport
Swiss Sailing	Sailing
Association Suisse de football	ASF
Swiss Tennis	Tennis
Swiss Triathlon	Triathlon
Fédération suisse de Canoe-Kayak	FSCK
Fédération suisse de gymnastique	FSG
Fédération suisse de Judo & Ju-Jitsu	FSJ
Fédération sportive suisse de tir	FST
Swiss Minigolf	Minigolf
Association Suisse de Golf	ASG
Swiss Association of Sport Psychology	SASP
Schweizerischer Firmen und Freizeitsportverband	SFFS
Swiss Volley	Volley
Swiss Fencing	Fencing
Fédération Suisse de Handball	FSH
Fédération Suisse de Vol Libre	FSVL
Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron	FSSA

Swiss Endurance	Endurance
Schweizerischer Kickboxverband	Kickboxverband
Swiss Unihockey	Unihockey
Federation Suisse Billard	FSB
Zentralschweizerischer Kavallerie und Pferdesportverband	ZKV
Swiss University Sports Federation	SHSV
Commerce de sport Suisse	ASMAS
SwissTableSoccer Federation	TableSoccer
Swiss Table Tennis	TableTennis
Initiative sports de neige Suisse	Initiative sports de neige
Musée du Sport Suisse	Musée du sport
Swiss Paralympic	Swiss Paralympic
PLUSPORT Sport Handicap Suisse	PluSport
Association suisse des paraplégiques	ASP
Procap Suisse	Procap
Special Olympics	Special Olympics
Aéro-Club de Suisse	AeCS
Hotellerie Bern + Mittelland	HBM
Hotelier-Verein Berner Oberland	HVBO
Fédération suisse du tourisme	FST
Suisse Tourisme	Suisse Tourisme
Oberwallis Verkehr und Tourismus	OVT
Valais/Wallis Promotion	VSpromotion
Pro natura Vaud	Pro natura Vaud
Association des remontées mécaniques du Valais	RMV
Office du Tourisme du Canton de Vaud	OTV
Gastrosuisse	Gastrosuisse
Hotelleriesuisse	hotelleriesuisse
Association transports et environnement	ATE
Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage	CDNP
Inclusion Handicap	Inclusion

CIPRA Suisse	CIPRA
Amis de la Nature	Amisnature
Mountain Wilderness	Mountain Wilderness
Pro natura	Pro natura
Greenpeace	Greenpeace
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage	fp
Pro natura Fribourg	Pro natura Fribourg
Fédération des Entreprises Romandes Valais	FER-Vs
Union Commerciale Valaisanne	UCOVA
Commune de Martigny	Martigny
Commune de Fiesch	Fiesch
Ville de Sion	Sion
Commune de Goms	Goms
Commune de Kandersteg	Kandersteg
Commune d'Engelberg	Engelberg
Ville de Berne	Berne
Ville de Fribourg	Fribourg
Ville de Bienne	Bienne
Commune de Viège Gemeinde Viège	Viège
Association pour une candidature olympique de la Suisse Verein für eine Olympiakandidatur der Schweiz	association
Commune d'Obergoms	Obergoms
PDC du Valais romand	PDC Valais romand
Bern Welcome	Bern Welcome
Commune de Leysin	Leysin
Commune de Crans-Montana	Crans Montana